NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

www.longvilliers.fr

Septembre 2017
N°22

Etat Civil

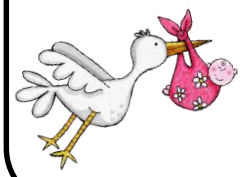

Naissance

Ruben MAURICE

Journées Nationales

16-17 Septembre :

34ième journée du patrimoine

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Lundi 25 Septembre :

JOURNÉE NATIONALE d'hommage aux harkis

TRAVAUX

Rue de l'abbaye

Amélioration de prise de terre pour sécuriser le réseau électricité de France du 10 Juillet au 29 Décembre 2017.

Le chiffre du mois

66,9 millions

Au 1er Janvier, le pays comptait 66,9 millions d'habitants, selon le bilan démographique 2016 présenté le 17 Janvier par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee). La population en métropole et dans les 5 départements d'outre-mer, a augmenté de 265 000 habitants en un an (+ 0,4%), une croissance essentiellement due à l'excédent de naissance par rapport aux décès.

Le saviez-vous ?

Les enfants adultes sont tenus à une **« obligation alimentaire »** à l'égard de leurs parents. Ils sont **déchargés** de cette obligation si les parents se sont vus retirer totalement leur **autorité parentale** avant leur majorité ou si les enfants ont été retirés de leur famille par décision judiciaire pendant au moins 36 mois pendant les 12 premières années de leur vie.

COMITE DES FÊTES DE LONGVILLIERS

La Présidente : Agnès DUMONT

03.21.86.63.58
07.80.59.93.20

Comité des fêtes De Longvilliers

Le comité des fêtes organise un concours de pétanque

Le Samedi 23 Septembre 2017

Dans la Cour de l'école de Longvilliers

Le coq, en Septembre chantant la matinée, annonce une abondante rosée

Les voitures passeront <u>le dimanche 24 Septembre</u> dans notre commune.

Elles arriveront de Courteville pour aller à Maresville en passant La Longue Roye.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert le :

<u>Mardi</u>
De 10h à 12h
Et de 18h à 20h

<u>Mercredi</u>
(Permanence du RPI)
De 10h à 12h

<u>Vendredi</u>
De 10h à 12h

En Mairie Annexe
28 Rue de Tateville
03.21.90.71.79
mairielongvilliers@wanadoo.fr

<u>INFORMATION</u>

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte. En respect de la procédure, appeler le 15 (SAMU) pour prévenir les secours et commencer immédiatement le massage cardiaque. Masser le cœur de la victime fait circuler le sang dans le corps et favorise le transport de l'oxygène vers les organes. On retarde alors le plus possible la détérioration des fonctions vitales et les lésions dans le cerveau. Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) s'utilise au bout de 2 minutes de massage cardiaque, de manière simple. Il explique vocalement à l'utilisateur ce qu'il faut faire, étape par étape et garantit un usage sans risque.

<u>Dans notre commune, le défibrillateur se trouve sous le préau de l'école maternelle.</u>

<u>ECOLE MATERNELLE</u>

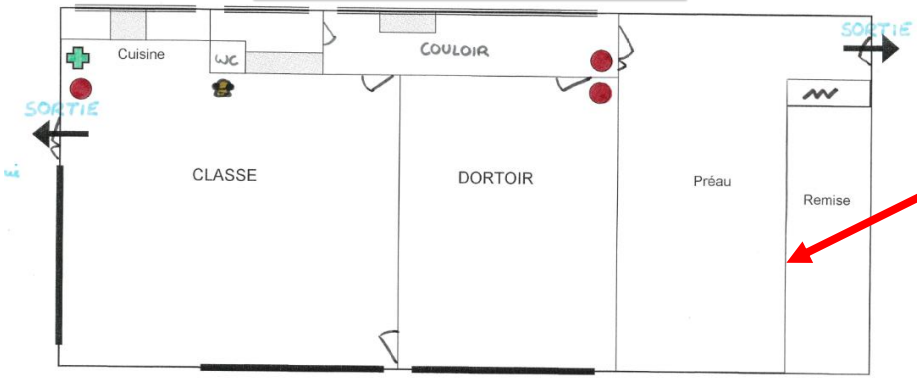

LA PROPRETE DES RUES EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Neige, verglas, mauvaises herbes, herbes folles sur les trottoirs.

Afin de maintenir la commune dans un état constant de propreté et que soit assurée une parfaite sécurité, l'entretien des trottoirs ou banquises, caniveaux (avaloires) incombe à chaque propriétaire ou locataire l'hiver pour la neige et le verglas, en toute saison pour le désherbage, herbes folles, feuilles, fruits, balayer...

ARRETE MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017 CONSULTABLE EN MAIRIE

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, vous risquez une amende de 38 euros et votre responsabilité de locataire ou propriétaire sera engagée par la victime en cas d'accident.

CATECHISME

Les inscriptions et les ré-inscription se feront au cours d'une réunion d'information

le Mercredi 13 Septembre 2017 à 18h00

à la Salle des Associations de Longvilliers.

Votre présence est indispensable pour que nous établissions au mieux les groupes de niveaux.

En attendant le plaisir de vous retrouver, bonnes vacances à tous !!!

Hugette, Jocelyne et Perrine

RAPPEL

Le Code Civil dans son article 673 rappelle au propriétaire que toutes branches, d'arbres, d'arbustes, arbrisseaux, ou racines, ronces et brindilles, **qui avancent sur le domaine public** ou sur le voisin, est une **infraction.**

Il est contraint de les couper puisqu'elles dépassent de sa propriété et empiètent sur les voisins, voies et chemins. N'oubliez pas de ramasser les branches !

A défaut d'exécution, des opérations d'élagage seront effectuées au frais des contrevenants.

L'article 671 rappelle que les plantations sont permises à la condition de respecter les distances et hauteurs au regard des limites séparatives.

L'article 667 rappelle que la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais commun.

Cet entretien doit être effectué au plus tard le 15 Août 2017

étaples sur mer.fr
www.
ENTRÉE GRATUITE
étaples
Dimanche Shopping
1er octobre 2017 de 10 à 18h
salle de la Corderie
+ de 40 exposants
> dégustations
> animations
> démonstrations
> voyance
dans le bien-être, la mode, la beauté, équipement de la maison, bijoux et accessoires, la cuisine...
Journée au profit de l'association
Renseignements & inscriptions : Marie Laure Golliot
Bertrand Louasse

Tu as entre 16 et 25 ans ?
Qu'attends-tu pour décoller !
Tu as un projet personnel ou professionnel ?
Mes projets
Mission locale
Tu as besoin :
· d'un emploi ?
· d'un logement ?
· d'un accompagnement financier ?
· d'un conseil ?
Dès cet été,
Contacte la Mission Locale par MP !
Rejoins-nous sur facebook !
contact@missionlocale-mco.fr

L'inscription sur les listes électorales
Date limite ?
31 décembre
Où ?
Mairie de la commune de votre domicile
ou mairie d'une commune où vous payez des impôts locaux depuis plus de 5 ans
Je déménage, je me réinscris pour voter !
Quels documents fournir ?
1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
1 pièce d'identité

Spécial
Numéro Spécial
ANNIVERSAIRE
Votre newsletter fête ses 2 ans !